



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES COTES D'ARMOR

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Direction des Relations
avec les Collectivités Territoriales

Pôle Juridique Interministériel

Saint-Brieuc, le 4 juillet 2018

**Désignation du responsable de l'accès aux documents administratifs
et des questions relatives aux informations publiques**

Conformément aux dispositions du code des relations entre le public et l'administration (CRPA), notamment les articles R 330-2 et R 330-3,

Mme Catherine CARDONE, responsable du Pôle Juridique Interministériel à la préfecture des Côtes d'Armor, est désignée comme responsable pour l'ensemble des services de l'État placés sous mon autorité, de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques.

A ce titre, elle est chargée :

- de réceptionner les demandes de communication de documents administratifs détenus par les services territoriaux de l'État placés sous l'autorité du préfet et de veiller de leur instruction par les services concernés ;
- de traiter les éventuelles réclamations en la matière ;
- de répondre aux demandes de licence pour la réutilisation d'informations publiques ;
- de l'accès en tant que personne référente à l'information relative à l'environnement (PRAIRE).

Elle est en outre la correspondante unique de la Commission nationale d'accès aux documents administratifs.

Mme Catherine CARDONE pourra être contactée tant par téléphone que par écrit. Ses coordonnées sont les suivantes :

Préfecture des Côtes d'Armor
Direction des Relations avec les Collectivités Territoriales (DRCT)
Pôle Juridique Interministériel
Place du Général de Gaulle
BP 2370
22023 SAINT- BRIEUC CEDEX 1
ligne téléphonique directe : 02.96.62.44.24.
adresses mail : catherine.cardone@cotes-darmor.gouv.fr ; pref-pole-juridique@cotes-darmor.gouv.fr.

Pour le Préfet,
La Secrétaire Générale



Béatrice OBARA